

## Procès-Verbal

### Conseil d'établissement de l'École des Quatre-Vents

Mardi le 26 septembre à 18h30

Local 102

#### Représentants (parents)

X	Maya Lefrançois, représentante au comité parents	X	Pénélope Carpentier, présidente
X	Marie-Pier Laflamme	X	Marc Croteau, substitut au comité de parents
	Mélissa Tremblay	X	Maude Deslauriers Talbot
X	Kévin Fillion		

#### Parents substitués

	Simon Olivier-Bussières	X	Maude Perreault
--	-------------------------	---	-----------------

#### Membres du personnel

X	Lise St-Pierre, directrice	X	Suzie Turmel, enseignante
X	Maude Côté-Desrochers, enseignante		Sara Boucher
X	Sonya Baril, technicienne en service de garde	X	Martine Savard, secrétaire d'école
X	Maude Robichaud, orthophoniste	X	Karine Hamel, enseignante

1. **Accueil et vérification du quorum.**

Madame Pénélope Carpentier propose de faire un tour de table.

CE23-24-01 2. **Adoption du projet d'ordre du jour** 

Madame Pénélope Carpentier fait la lecture de l'ordre du jour.

**Il EST PROPOSÉ** par monsieur **Marc Croteau**, appuyé par madame **Marie-Pier Laflamme** et **résolu** d'adopter l'ordre du jour tel que présenté.

**ADOPTÉ** à l'unanimité

CE23-24-02 3. **Adoption et suivi des procès-verbaux des 6 juin 2023** 

Madame Pénélope Carpentier demande aux membres s'ils ont pris connaissance du document et s'ils ont des questions ou des modifications.

**Il EST PROPOSÉ** par madame **Marie-Pier Laflamme**, appuyé par madame **Karine Hamel** et **résolu** d'adopter les procès-verbaux tels que présentés.

**ADOPTÉ** à l'unanimité

4. **Suivi au procès-verbal**

**Organisation scolaire**

Nous accueillons cette année 20 classes dont une classe de préscolaire supplémentaire. Nous avons également maintenu nos 3 classes où sont répartis les élèves de 6<sup>e</sup> année grâce à une allocation supplémentaire : mesure 15372 – Soutien à la composition de la classe.

De plus, nous avons amélioré la composition des classes de 6<sup>e</sup> année en diminuant le nombre d'élèves par classe : 16 élèves et 17 élèves dans chacune des classes. Cette amélioration nous permet d'offrir plus de soutien pour la cohorte des finissants en préparation vers le secondaire.

Nous maintenons les services d'aide à la classe, d'aide pédagogique et de francisation.

**Équipe 2023-2024**

Madame Lise St-Pierre présente l'équipe en mentionnant que celle-ci est composée de 19 nouveaux membres et de 22 anciens. Au service de garde, 9 nouvelles personnes sur 17 interviennent auprès des élèves.

**Rapport d'inspection de la cour d'école**

Le rapport a été reçu cet après-midi. Madame Lise St-Pierre en prendra connaissance dans les prochains jours, mais il semble que tous les modules soient fermés.

5. **Parole à l'assemblée**

Aucun public

6. **Dénonciation d'intérêts selon l'article 70**

Aucun membre n'est en dénonciation d'intérêts.

CE23-24-03

7. **Révision du document de régie interne de 2023-2024** 

Madame Pénélope Carpentier demande si les membres ont pris connaissance du document.

**Commentaire**

Il faudrait modifier le point 3.2 : 18 h 30 au lieu de 19 h

**Il EST PROPOSÉ** par madame Maya Lefrançois, appuyé par madame Maude Côté-Desrochers et **résolu** d'adopter le document de régie interne avec la modification apportée.

**ADOPTÉ** à l'unanimité

CE23-24-04

8. a. **Ateliers et sorties culturelles**

Madame Lise St-Pierre présente le tableau des activités pour l'année 2023-2024.

Les activités ont été séparées par type tel que : culturel, scientifique ou autres. Pour certaines activités visées par le ministère, une demande de subvention a été faite.

Madame St-Pierre explique la distribution des montants par élève pour chacune des activités. Puisque les montants ne sont pas encore tous disponibles, madame Lise St-Pierre propose de voter celles qui seront faites avant le prochain CÉ.

**Il EST PROPOSÉ** par madame Maude Deslauriers, appuyé par madame Pénélope Carpentier et **résolu** d'adopter les sorties et activités présentées.

**ADOPTÉ** à l'unanimité

CE23-24-05

b. **3 km**

Madame Lise St-Pierre demande aux membres s'ils souhaitent reconduire l'autorisation d'un déplacement dans un rayon de 3 km sans autorisation parentale pour les déplacements en dehors de l'école.

Les membres sont en accord.

**Il EST PROPOSÉ** par **madame Mélissa Tremblay**, appuyé par **madame Marie-Pier Laflamme** et **résolu** d'adopter l'autorisation de sortie dans un rayon de 3 km.

**ADOPTÉ** à l'unanimité

CE23-24-06

9.

**Plan d'action pour un milieu sain et sécuritaire** 

Le plan d'action sera envoyé aux parents dans la prochaine communication.

**Il EST PROPOSÉ** par **madame Suzie Turmel**, appuyé par **madame Marie-Pier Laflamme** et **résolu** d'adopter le plan d'action.

**ADOPTÉ** à l'unanimité

10.

**Parole aux représentants des enseignants**

Madame Suzie Turmel présente son activité : jogging avec les 5<sup>e</sup> et 6<sup>e</sup> année.

Plus de 68 élèves inscrits et 7 employés accompagnateurs.

**1<sup>er</sup> cycle**

Nous avons accueilli les petits. Nous sommes à intégrer les routines.

**Précolaire**

Nous avons fait notre 2<sup>e</sup> sortie au parc aujourd'hui.

11.

**Parole à la représentante des professionnels**

Nouveauté cette année, les professionnels restent maintenant dans leur école.

Madame Maude Robichaud a débuté l'observation auprès des élèves du préscolaire.

12.

**Parole à la technicienne en service de garde**

Nous avons cette année 19 groupes sur l'heure du midi et 9 groupes le soir.

116 inscriptions pour la prochaine pédagogique, un record d'après les éducatrices.

Un groupe sera ouvert pour les élèves qui ne participent pas à la sortie.

a. **Semaine de relâche** : Le sondage sera envoyé après les fêtes

CE23-24-07

b. **Effectifs**

De façon exceptionnelle, en contexte de pénurie de personnel, un(e) employé(e) du service de garde peut, durant sa prestation de travail, emmener ses enfants qui fréquentent l'École des Quatre-Vents. Les frais de base, à ce moment, ne seront pas chargés aux employés. Par contre, si d'autres frais sont engagés pour une sortie, par exemple, ils devront déboursier le montant chargé aux parents.

Les services des ressources humaines seront sollicités afin de faire changer la règle qui interdit cette pratique. Nous connaissons cette interdiction et les services éducatifs ont été avisés que nous allions tout de même offrir cette opportunité à notre personnel. Cette décision devra être révisée, selon la position adoptée par les services des ressources humaines.

Il EST PROPOSÉ par madame Pénélope Carpentier, appuyé par monsieur Marc Croteau et résolu d'adopter la gratuité du tarif de base pour les éducatrices qui ont un enfant qui fréquente le service de garde lors d'une pédagogique.

ADOPTÉ à l'unanimité

c. **Écho du Vent, journée pédagogique**

L'offre du service de garde a été envoyée aux parents par l'Écho du Vent en début d'année telle que proposé dans les années passées.

**Commentaire**

Nous aurions aimé que l'offre soit envoyée encore plus tôt soit avec les premières informations de la rentrée.

13. **Parole à la direction de l'école**

a. **Confirmation des surplus**

Madame Lise St-Pierre expose les montants de chacun des fonds pour l'année 2022-2023

b. **Reddition des comptes** 

Aucune question

c. **Projet éducatif**

La confection du projet éducatif est débutée :

**Quels moyens allons-nous prendre comme école pour s'améliorer?**

Collaboration entre directions afin de collecter des données. Les cibles seront déterminées par la Direction générale toutefois l'implication éventuelle des membres du personnel et des membres du CÉ sera demandée.

d. **Aménagement de la cour d'école**

- 1- Retrait des blocs de béton;
- 2- Réparation du tuyau près de la butte;
- 3- Retrait des souches et racines à compléter;
- 4- Achat d'un filet de soccer.

Madame Marie-Pier Laflamme propose de faire parvenir un lien pour les subventions possibles à la secrétaire afin de faire une demande.

e. **Circulation sécuritaire aux abords de l'école**

Le nouveau poste d'accueil pour le service de garde est maintenant accessible.

f. **PMU version provisoire** 

Le document sera vérifié par le chef pompier et un exercice d'incendie aura lieu durant les prochains jours.

14. **Parole à la représentante au comité de parents**

Aucune rencontre jusqu'à maintenant.

15. **Informations de la présidente**

a. **Coop zone** (ajourné)

b. **Comité EHDAA du CSS information**

Les documents ont été transmis aux parents.

c. **Budget annuel du conseil d'établissement**

Madame Pénélope Carpentier aimerait mettre le service de garde en action afin de construire un « Méga thermomètre » qui afficherait les montants amassés grâce aux campagnes.

**i. Campagne de financement**

Campagne à venir en novembre : fromage et pain

**d. Nouveaux membres**

Rappel : Formation obligatoire du MEQ

**e. Parascolaire**

Madame Sonya Baril explique qu'il serait préférable que les activités sur l'heure du dîner soient prises en charge par le service de garde.

**f. Formation des différents comités (ajourné)**

16. Prochaine rencontre le 14 novembre 2023 à 18 h 30

17. **Divers**

CE23-24-08

18. **Levée de l'assemblée**

Il est PROPOSÉ par madame **Martine Savard** et APPUYÉ par madame **Pénélope Carpentier** de lever l'assemblée à 20 h 13.

**ADOPTÉ** à l'unanimité

Pénélope Carpentier, présidente

Lise St-Pierre, directrice